

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

*La Secrétaire d'Etat*

Paris le, 14 juin 2017

Madame la Présidente,

L'égalité entre les femmes et les hommes est consacrée « Grande cause nationale du quinquennat » par le Président de la République. Elle s'appuiera sur la mobilisation de tout le Gouvernement.

Depuis 2012, chaque ministère est doté d'une « feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes », dont le suivi est assuré par un réseau de hauts fonctionnaires à l'égalité des droits, référents au sein des administrations centrales. Leurs missions sont définies par la circulaire du 23 août 2012 *relative à la mise en œuvre de la politique interministérielle en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes*. Ils et elles sont chargés de veiller à la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes, tant dans la gestion des ressources humaines que dans l'ensemble des politiques relevant de leur ministère, et notamment dans la rédaction des textes législatifs et réglementaires.

Des « conférences de l'égalité » se tiennent chaque automne, à l'invitation de la ministre en charge des droits des femmes, au cours desquelles chaque ministère rend compte des avancées réalisées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et présente un programme de travail pour l'année à venir.

**Cinq ans après l'entrée en vigueur du réseau des hauts fonctionnaires, il me semble utile d'en apprécier le fonctionnement et l'efficacité.**

Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ayant pour mission de contribuer à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes, je souhaite, Madame la présidente, vous confier la mission de dresser un premier bilan de l'action des hauts fonctionnaires à l'égalité des droits.

A cet égard, il me paraît indispensable que vous puissiez aborder avec les hautes et hauts fonctionnaires et toutes personnes que vous souhaiteriez auditionner les aspects suivants :

- Leur positionnement au sein de l'organigramme administratif et leur participation au comité des directeurs du ministère, ainsi qu'à l'information des ministres ;
- Leur saisine dans la préparation des textes législatifs et réglementaires, et le cas échéant dans la production des indicateurs de performance et d'activité des programmes du budget de l'Etat permettant la réalisation du DPT égalité ;
- Leur suivi de la politique de gestion des ressources humaines en matière d'égalité entre les femmes et les hommes y compris dans les procédures de nomination aux emplois de direction ;
- Leur contribution aux choix de contenu et aux objectifs fixés par les feuilles de route ;
- Leur consultation sur la mise en œuvre des feuilles de routes dans les territoires via les instructions données aux services déconcentrés et leur contribution aux évaluations des actions déployées ;

- Leur capacité à exercer leur mission : appui politique et institutionnel, quotité de temps consacrée aux fonctions de HFE, ressources mises à leur disposition, y compris en termes de formations.

Vous pourrez vous appuyer sur le service des droits des femmes de la Direction générale de la cohésion sociale, chargé de l'animation de ce réseau, autant que de besoin, pour vous rendre accessibles les données qui vous sembleront utiles pour la réalisation de cette mission.

Conformément aux recommandations de la Cour des comptes (n° S2015-0898 de juillet 2015), je souhaite qu'à l'issue de cette consultation vous puissiez me faire des propositions sur les dispositions qu'il conviendrait de prendre pour conforter les hautes et hauts fonctionnaires à l'égalité dans leur rôle et leur capacité à exercer leurs fonctions, par exemple au travers d'une lettre de mission commune.

**Je souhaite pouvoir prendre connaissance de votre rapport conclusif avant la fin du mois de juillet pour orienter les travaux de rentrée des prochaines conférences de l'égalité et inspirer les prochaines feuilles de route ministérielles.**

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Marlène SCHIAPPA

